



Bruxelles, le 18 mai 2022

CM 3198/22
PTS A

LISTE PROVISOIRE DES POINTS "A"
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Transports, télécommunications et énergie)
ECCL, Luxembourg
2 et 3 juin 2022

Les points suivants sont susceptibles de figurer sur la liste définitive des points "A"

Activités non législatives

Positions de l'UE en vue de négociations internationales

Décision du Conseil relative à la position de l'UE à la COP 15 de la convention de Bâle concernant certains amendements à l'article 6, paragraphe 2, de ladite convention
Adoption

☐C

Délibérations législatives

Marché intérieur et industrie

Règlement modifiant le règlement (UE) 2016/1628 en ce qui concerne la prorogation de l'habilitation conférée à la Commission pour adopter des actes délégués
Adoption de l'acte législatif

☐C

Justice et affaires intérieures

Modification du règlement 2018/1727 relatif à la collecte, conservation et analyse, par Eurojust, des preuves de crimes de guerre
Adoption de l'acte législatif

☐C

☐ Première lecture

☐ Sur la base d'une proposition de la Commission
